



SERVICES QUÉBEC

PLAN D'ACTION
RÉGIONAL
2017-2018

LAURENTIDES

Le Plan d'action régional 2017-2018 est produit pour le Conseil régional des partenaires du marché du travail par la Direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail des Laurentides en collaboration avec le Comité ad hoc interne formé pour l'année 2017-2018 et le Comité de gestion de Services Québec des Laurentides.

Direction

Hélène Ouellette, directrice de la DPPIMT

Analyse et rédaction

Claire Rigazio, conseillère à la planification

Avec la collaboration de :

Amar Dehiles, économiste

Annie Courtois, analyste du marché du travail

Régis Vivier, responsable de la planification budgétaire

Comité interne du PAR 2017-2018

Christelle Bourlard

Bénédicte Carouge

Chantal Lajeunesse

Conception visuelle | mise en page

Sylvie Bock, agente de secrétariat



Ce plan d'action régional d'Emploi-Québec peut être consulté sur le site Internet du Ministère :

<http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/publications/laurentides/>

DÉPÔT LÉGAL (PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISBN 978-2-550-80083-5

Bibliothèque et Archives Canada, 2017

ISSN 1916-4254

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE	4
LA MISSION D'EMPLOI-QUÉBEC, SON OFFRE DE SERVICE ET SON CADRE DE GESTION	5
LA MISSION.....	5
L'OFFRE DE SERVICE.....	5
LE CADRE DE GESTION.....	5
LE PARTENARIAT.....	5
LA DÉMOGRAPHIE ET L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL	7
LES TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL.....	7
LE CONTEXTE ORGANISATIONNEL.....	15
LES PRINCIPAUX ENJEUX.....	15
LES ORIENTATIONS, LES STRATÉGIES ET LES ACTIONS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS	17
ORIENTATION 1.....	17
ORIENTATION 2.....	17
ORIENTATION 3.....	18
ORIENTATION 4.....	19
ORIENTATION 5.....	20
ORIENTATION 6.....	21
ORIENTATION 7.....	22
ORIENTATION 8.....	22
LES FACTEURS DE CONTINGENCE	23
LES RESSOURCES DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES	24
LES RESSOURCES FINANCIÈRES.....	24
L'ORGANISATION RÉGIONALE.....	24
LE CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES LAURENTIDES	26

ANNEXE A	27
LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL 2017-2018.....	27
ANNEXE B	29
RÉPARTITION DES CIBLES LOCALES DE RÉSULTATS.....	29
ANNEXE C	30
COORDONNÉES DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES LAURENTIDES.....	30
ANNEXE D	32
BUREAUX DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES ET BUREAUX DE PUBLICITÉ DES DROITS.....	32

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

Au nom du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) des Laurentides, c'est avec plaisir que nous vous présentons le Plan d'action régional (PAR) 2017-2018. Celui-ci est le quatrième du cycle de planification 2014-2019 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Commission des partenaires du marché du travail.

Ce document dévoile les actions prioritaires que Services Québec des Laurentides compte mettre en œuvre au cours de la prochaine année. Elles sont regroupées sous deux principaux enjeux, soit celui de l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi ainsi que celui de l'amélioration continue des services publics d'emploi, en collaboration avec les partenaires.

Le PAR 2017-2018 s'inscrit dans un contexte d'évolution du marché du travail et de simplification des services gouvernementaux offerts à la population de même qu'aux entreprises.

Services Québec des Laurentides et le Conseil régional des partenaires du marché du travail contribueront activement au dynamisme du marché du travail en favorisant l'émergence de projets novateurs et porteurs pour l'économie de la région. Des efforts seront ainsi déployés sur l'ensemble du territoire où d'importants défis sont à relever.

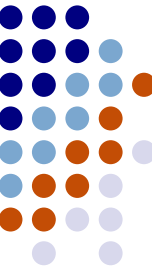
Ce plan d'action témoigne de l'engagement du Conseil régional des partenaires du marché du travail et du personnel dans la réalisation de la mission de Services Québec des Laurentides en faveur des chercheuses et chercheurs d'emploi, des travailleuses et travailleurs, des entreprises et de l'ensemble de la population.

C'est donc avec fierté que nous vous invitons à prendre connaissance du Plan d'action régional 2017-2018 de Services Québec des Laurentides et à contribuer à sa réalisation.

Nous remercions toutes les personnes ayant collaboré à l'exercice de planification 2017-2018.

JOHANNE DUMOUCHEL
Présidente du Conseil régional
des partenaires du marché du
travail des Laurentides

CÉLINE BEAUCHAMP
Directrice régionale et
secrétaire du Conseil régional
des partenaires du marché du
travail des Laurentides



LA MISSION D'EMPLOI-QUÉBEC, SON OFFRE DE SERVICE ET SON CADRE DE GESTION

LA MISSION

Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté, dans une perspective de développement économique et social.

L'OFFRE DE SERVICE

Emploi-Québec contribue à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, de même qu'à la réduction des pertes d'emplois, du chômage et des obstacles à la création d'emplois. En plus d'offrir ses services universels à l'ensemble de la population et des entreprises, Emploi-Québec fournit des services d'emploi spécialisés s'adressant, d'une part, aux personnes devant surmonter des difficultés pour leur insertion ou leur maintien en emploi et, d'autre part, aux entreprises éprouvant des difficultés liées à la main-d'œuvre.

De plus, Emploi-Québec encourage les personnes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours à participer à des activités facilitant leur insertion sociale et professionnelle. Les services offerts s'inscrivent dans un parcours axé vers l'emploi, avec un accompagnement soutenu aux personnes qui en ont besoin pour développer leur employabilité et s'intégrer au marché du travail.

Emploi-Québec doit continuer à diversifier son offre de service et à innover pour répondre aux besoins présents et à venir de ses clientèles, tout en misant sur ses forces organisationnelles et partenariales.

LE CADRE DE GESTION

Emploi-Québec mène ses interventions de façon décentralisée, en partenariat et selon le mode de gestion par résultats du gouvernement du Québec.

La planification nationale d'Emploi-Québec trouve son prolongement dans le volet « services publics d'emploi » de ce Plan d'action 2017-2018 de Services Québec des Laurentides, élaboré en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides.

Le plan d'action contient des indicateurs de résultats ciblés et servira de base à la reddition de comptes. Un bilan de gestion annuel sera présenté au Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides.

La Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens¹ contient les engagements du Ministère en matière de qualité et d'amélioration continue des services offerts.

LE PARTENARIAT

Les partenariats établis localement et régionalement par Services Québec des Laurentides au fil des ans contribuent au succès de ses interventions en matière de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi, favorisant notamment l'inclusion sociale et économique d'un nombre accru de personnes.

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides est l'instance partenariale responsable de définir la problématique du marché du travail du territoire et de soumettre annuellement à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), pour examen, le plan d'action régional en matière de main-d'œuvre et d'emploi. Sa responsabilité porte sur l'identification de stratégies régionales liées aux services publics d'emploi, dont celles visant une meilleure adéquation formation-compétences-emploi (AFCE).

1. <http://www.mess.gouv.qc.ca/ministere/declaration-services/index.asp>.

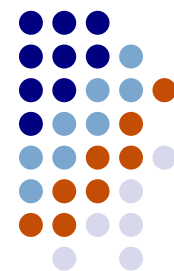


Services Québec des Laurentides œuvre en concertation avec d'autres partenaires, tels que la Conférence administrative régionale (CAR), dont la mission est de promouvoir une vision intégrée et cohérente de l'action gouvernementale sur le territoire, et le Forum régional des Laurentides Emploi-Québec – Ressources externes, qui regroupe les organismes de développement de l'employabilité.

Parmi les principaux partenaires de Services Québec des Laurentides offrant une activité ou un service préalablement défini, mentionnons les partenaires du réseau de l'éducation et les organismes de développement de l'employabilité, dont quatre entreprises d'insertion, une entreprise adaptée ainsi qu'une entreprise d'entraînement.

Services Québec des Laurentides participe activement aux travaux de tables de concertation clientèles, telles que la Table régionale emploi-immigration des Laurentides, la Table d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées des Laurentides et le Comité régional pour l'autonomie des femmes des Laurentides.

L'organisation est aussi active au sein de tables sectorielles, telles que la Table régionale en transport terrestre avancé, la Table Forêt Laurentides, la Table de concertation sur les ressources humaines en aérospatiale des régions de Laval et des Laurentides et la Table de concertation sur les ressources humaines en tourisme des Laurentides.



LA DÉMOGRAPHIE ET L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

LES TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

POPULATION

Selon les dernières estimations de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la région des Laurentides comptait près de 602 000 habitants en 2016, soit 7,2 % de la population du Québec (8 326 089). Elle se classe au 4^e rang parmi les 17 régions administratives de la province, derrière Montréal (2 014 221), la Montérégie (1 536 121) et la Capitale-Nationale (737 857) et devant Lanaudière (502 152) et Laval (429 413).

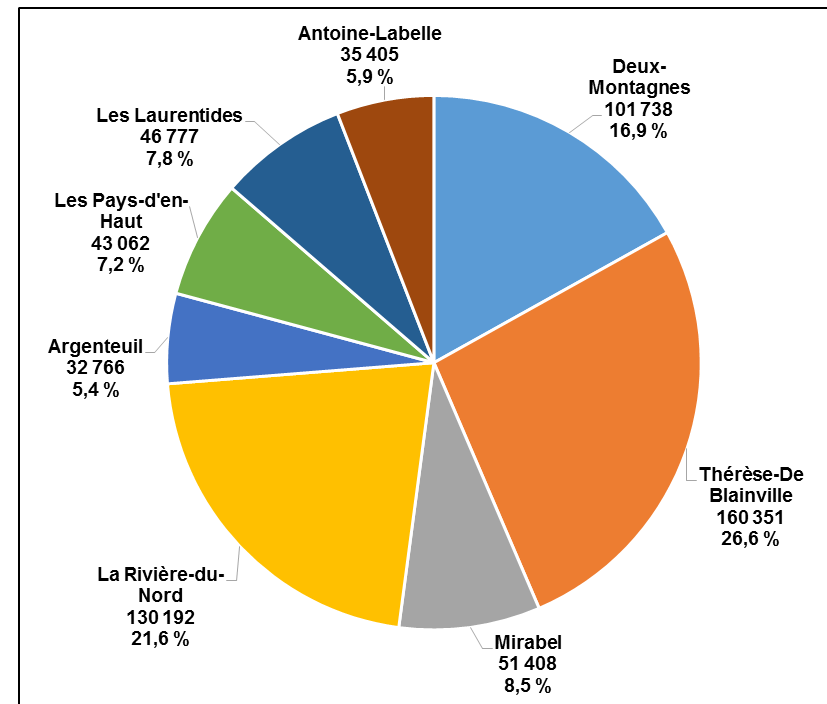
La région a connu la plus forte croissance démographique au Québec entre 2011 et 2016 (6,2 %) devant les régions de Laval (5,7 %), de Lanaudière (5,3 %) et de Montréal (5,1 %). C'est le cas notamment de la ville de Mirabel (20,7 %) et des MRC de La Rivière-du-Nord (11,6 %) et des Pays-d'en-Haut (6,2 %).

La croissance vigoureuse de la population des Laurentides est attribuable à la migration interrégionale et l'accroissement naturel (les naissances moins les décès).

Ainsi, d'après les estimations de l'ISQ, depuis 2010, la région des Laurentides affiche un solde migratoire interrégional positif d'environ 4 800 habitants par an. En effet, le nombre de personnes qui se sont établies dans la région se chiffrait à environ 22 000 par an, alors que le nombre de personnes l'ayant quittée était de 17 200 en moyenne durant cette période. La région a fait des gains importants par rapport à Montréal, mais encore plus par rapport à Laval.

En 2015, avec 1,63 enfant par femme, l'indice de fécondité de la région des Laurentides était supérieur à la moyenne québécoise (1,60 enfant par femme). Le nombre de naissances a connu une légère tendance à la baisse entre 2010 et 2015, passant de 5 934 à 5 718 par année. Le nombre annuel de décès, pour sa part, a augmenté, passant de 3 706 en 2010 à 4 289 en 2015.

Répartition de la population de la région des Laurentides en 2016



Source : Institut de la statistique du Québec, 2016.

Perspectives démographiques et vieillissement de la population

L'accroissement démographique que connaît la région des Laurentides devrait se poursuivre, à un rythme plus ralenti cependant, d'ici 2036. En effet, selon les projections de l'ISQ, la population des Laurentides devrait s'accroître de 27,7 % entre 2011 et 2036. Il s'agit de la troisième croissance démographique en importance à l'échelle provinciale, derrière celles de Laval (30,7 %) et de Lanaudière (30,6 %).

Notons que la croissance démographique dans les Laurentides diffère selon les MRC. Ainsi, l'ISQ prévoit une croissance soutenue à Mirabel (48,1 %) et dans les MRC de La Rivière-du-Nord (42,5 %) et des Pays-d'en Haut (28,9 %) entre 2011 et 2036, tandis que la MRC d'Antoine-Labelle connaîtra une croissance de 4,6 % durant la même période.

Selon les mêmes prévisions, la région des Laurentides, comme ce sera le cas à l'échelle du Québec, connaîtra une transformation de la structure par âge de sa population. Cette transformation se traduira par une augmentation de la part des personnes de 65 ans et plus, une diminution de celle des 15 à 64 ans et un léger repli des jeunes de moins de 15 ans.

En effet, même si le poids des jeunes de 0 à 14 ans ne subissait qu'une légère baisse (-1,2 %) entre 2011 et 2036, celui des 65 ans et plus doublerait dans la région des Laurentides, passant de 14,3 % en 2011 à 27,0 % en 2036. Le poids des 15 à 64 ans (le bassin potentiel de main-d'œuvre) baissera, pour sa part, de 69,3 % à 57,8 % au cours de cette période.

Signalons que la tendance au vieillissement de la population que connaîtront le Québec et la région des Laurentides se déclinera de manière contrastée dans les MRC de la région.

Ainsi, si la tendance se maintient, le vieillissement de la population sera particulièrement plus avancé dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Pays-d'en Haut. Ces deux MRC verront le poids de leur population âgée de 65 ans et plus augmenter et passer respectivement de 20,0 % à 37,9 % et de 22,0 % à 37,4 % entre 2011 et 2036.

En revanche, la part des 65 ans et plus devrait croître de 12,2 % à 23,6 % dans la MRC de Deux-Montagnes entre 2011 et 2036 et de 8,4 % à 17,8 % dans la ville de Mirabel.

Rappelons enfin que la ville de Mirabel se distingue par une proportion de jeunes de moins de 15 ans (21,6 %) largement supérieure à la moyenne québécoise (15,4 %), comme l'indique le tableau suivant :

Évolution de la structure démographique, 2011-2036

	2011			2036		
	0-14	15-64	65+	0-14	15-64	65+
Le Québec	15,4 %	68,9 %	15,7 %	15,0 %	59,0 %	25,9 %
Région des Laurentides	16,4 %	69,3 %	14,3 %	15,2 %	57,8 %	27,0 %
Thérèse-De Blainville	18,4 %	70,3 %	11,3 %	16,5 %	59,3 %	24,3 %
La Rivière-du-Nord	15,7 %	69,6 %	14,7 %	15,0 %	58,0 %	27,0 %
Deux-Montagnes	17,4 %	70,4 %	12,2 %	16,5 %	59,9 %	23,6 %
Mirabel	21,6 %	70,0 %	8,4 %	19,8 %	62,3 %	17,8 %
Les Laurentides	13,2 %	67,6 %	19,2 %	12,1 %	53,7 %	34,2 %
Les Pays-d'en-Haut	11,3 %	66,8 %	22,0 %	10,4 %	52,2 %	37,4 %
Antoine-Labelle	12,7 %	67,3 %	20,0 %	10,9 %	51,2 %	37,9 %
Argenteuil	13,9 %	67,5 %	18,7 %	12,3 %	54,8 %	32,8 %

Source : Institut de la statistique du Québec, traitement Emploi-Québec.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN 2016

La région des Laurentides a connu une légère baisse de l'emploi au cours de l'année 2016. En effet, elle comptait 310 400 personnes en emploi, ce qui représente une baisse de 0,4 % par rapport à l'année 2015. Au Québec, le nombre de personnes en emploi a crû de 0,9 % durant la même période.

En ce qui concerne le taux d'emploi², il a connu une baisse d'un point de pourcentage, pour s'établir à 62,3 %. Ce taux, qui nous renseigne sur la capacité qu'a le marché du travail d'offrir des emplois aux personnes en âge

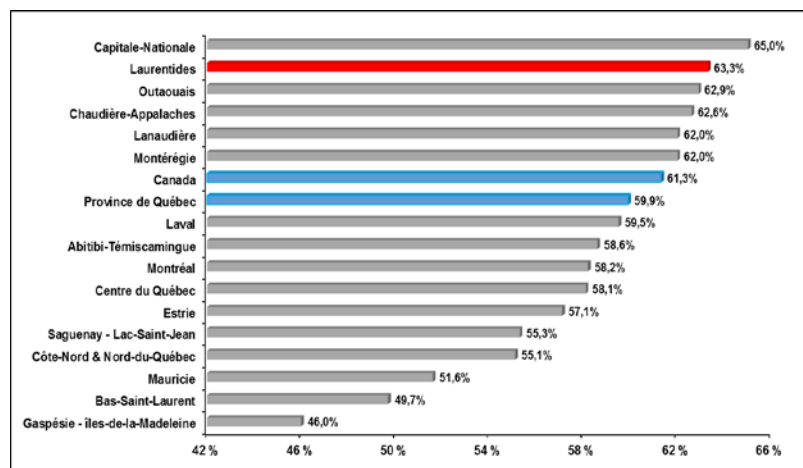
2. Taux d'emploi = population en emploi / population de 15 ans et plus.



de travailler (15 ans et plus), demeure toutefois favorablement comparable à celui du Québec (60,0 %).

Il s'agit, en outre, d'un taux qui place les Laurentides au deuxième rang parmi les 17 régions administratives du Québec, tout juste derrière la Capitale-Nationale (65,3 %) et devant l'Outaouais (62,0 %) et la Chaudière-Appalaches (61,5 %).

Taux d'emploi, Québec, Canada et régions administratives en 2016



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

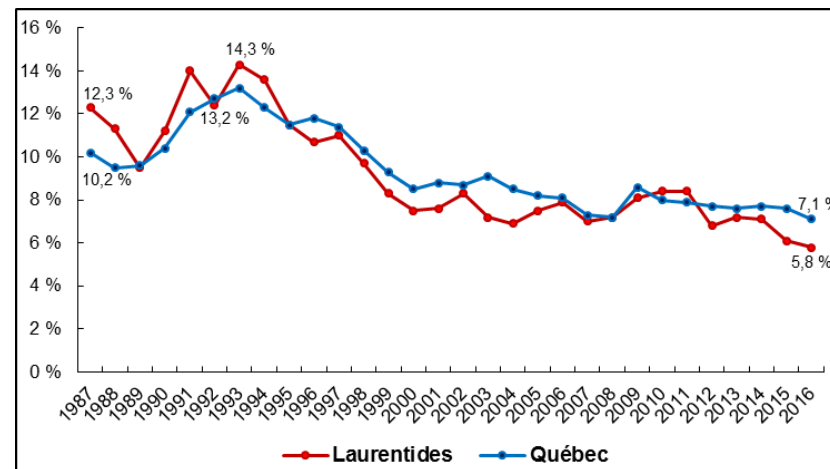
Le taux de chômage³ régional a connu une baisse pour une troisième année consécutive, s'établissant à 5,8 %. Ce taux correspond à un plancher historique depuis 1987, l'année à partir de laquelle Statistique Canada a entamé la compilation des données.

Des 17 régions administratives du Québec, la région des Laurentides a enregistré le 4^e taux de chômage parmi les plus faibles, derrière ceux de la Capitale-Nationale (4,6 %), du Centre-du-Québec (5,3 %) et de la Chaudière-Appalaches (5,5 %).

3. Taux de chômage = nombre de chômeurs/population active.

Cela confirme la tendance observée au cours des dernières années quant à l'amélioration des indicateurs du marché du travail dans les Laurentides. Au Québec, le taux de chômage a connu une baisse non négligeable (0,5 %), pour s'établir à 7,1 % en 2016. Il s'agit également d'un creux historique.

Taux de chômage, Laurentides et ensemble du Québec, 1987-2016



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, traitement Emploi-Québec.

TENDANCES ET PERSPECTIVES SECTORIELLES

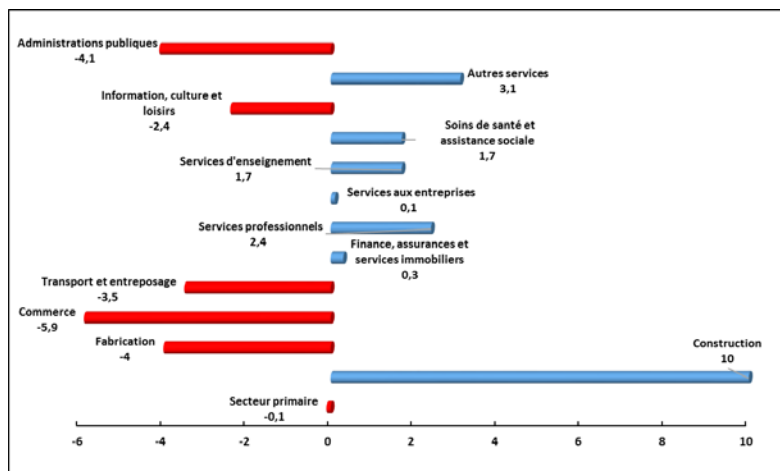
Des 310 400 personnes en emploi habitant la région des Laurentides en 2016, 240 800 travaillaient dans le secteur des services, soit 77,6 % de l'emploi total. Au Québec, cette proportion était de 79,6 % au cours de la même période.

L'emploi a tout de même baissé de 8 400 dans le secteur des services en 2016, après avoir affiché un gain important (30 800 emplois) en 2015.

Les pertes d'emplois ont été observées, notamment dans les sous-secteurs du commerce de gros et de détail (-5 900), ceux des administrations publiques (-4 100), du transport et entreposage (-3 500) et de l'information, la culture et les loisirs (-2 400).

Inversement, des gains ont été observés dans les sous-secteurs des autres services⁴ (+3 100), des services professionnels scientifiques et techniques (+2 400), des services de l'enseignement (+1 700) et des soins de santé et assistance sociale (+1 700).

L'évolution de l'emploi par secteur d'activité économique dans la région des Laurentides de 2014-2015 (en milliers)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, traitement Emploi-Québec.

Le secteur de la construction, pour sa part, a affiché en 2016 un gain de 10 000 emplois. Il s'agit d'une progression non négligeable de l'emploi dans cette industrie qui a connu des années difficiles en 2014 (-1 400) et en 2015 (-13 200). Au total, 28 900 Laurentiens travaillaient dans le secteur de la construction, soit 9,3 % de la main-d'œuvre régionale. Ce taux demeure largement supérieur à celui du Québec, où 5,7 % des travailleurs exercent dans cette industrie.

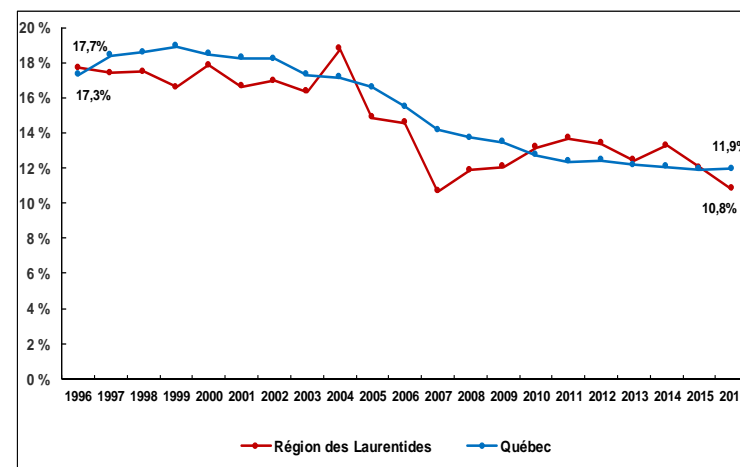
4. Comprend les entreprises qui ne figurent dans aucun autre secteur et dont l'activité principale consiste à effectuer la réparation ou l'entretien préventif de véhicules automobiles, de machines, de matériel et d'autres produits pour en garantir le bon fonctionnement, à fournir des services de soins personnels, des services funéraires, des services de blanchissage et d'autres services aux particuliers tels que des soins pour animaux de maison.

Par ailleurs, le secteur de la fabrication a enregistré en 2016 une baisse de 4 000 emplois, après une perte de 1 700 emplois observée en 2015.

Notons que la part de l'emploi du secteur de la fabrication dans l'emploi total, tant au Québec que dans la région des Laurentides, a connu une tendance à la baisse durant les deux dernières décennies. En effet, entre 1996 et 2016, cette part est passée de 17,3 % à 11,9 % au Québec et de 17,7 % à 10,8 % dans la région des Laurentides. En comparaison, cette part est passée de 17,5 % à 10,7 % en Ontario et de 14,4 % à 8,5 % aux États-Unis, au cours de la même période.

Rappelons enfin que le secteur de la fabrication dans les Laurentides regroupe les principaux sous-secteurs suivants: fabrication de matériel de transport (7 700), fabrication de produits en bois (4 300), fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac (4 000) et fabrication de produits métalliques (3 600).

Évolution de la part des emplois dans le secteur de la fabrication dans l'emploi total, région des Laurentides et Québec, 1996-2016



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, traitement Emploi-Québec.



La région des Laurentides présente des perspectives d'emploi favorables pour les prochaines années. En effet, Emploi-Québec estime à 60 100 le nombre d'emplois qui seront à pourvoir dans la région de 2015 à 2019. Près de 30 % de ces emplois verront le jour pour répondre à la croissance des entreprises, entraînant ainsi la création nette de 17 700 emplois et environ 70 % pour remplacer les 42 400 départs à la retraite.

Plusieurs secteurs d'activité économique bénéficieront de cette progression d'emploi. La croissance se concentrera davantage dans les services, un secteur qui emploie huit travailleurs sur dix dans les Laurentides, comme dans l'ensemble du Québec. En fait, la croissance démographique et le vieillissement de la population que connaît la région continueront de soutenir la demande de services, notamment ceux qui sont liés à la consommation. Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, celui de l'information, de la culture et des loisirs ainsi que celui de l'hébergement et des services de restauration continueront de croître à un rythme supérieur à la moyenne d'ici 2019.

La région des Laurentides compte également trois créneaux d'excellence :

- ☛ **La forêt** : le créneau Signature Bois Laurentides rassemble des entreprises des secteurs de la sylviculture et celles de la transformation du bois qui misent sur l'excellence des activités durables et créent de la valeur ajoutée à chacune des étapes de fabrication des produits du bois.
- ☛ **Le tourisme** : la région est un chef de file en tourisme de villégiature quatre saisons en tant que destination de plein air au Québec offrant un réseau d'hébergement et des activités de loisir de niveau international.
- ☛ **Le transport terrestre avancé** : la région joue un rôle important dans ce secteur qui comprend, entre autres, les composantes et les procédés de fabrication de véhicules légers ou lourds à la fine pointe de la technologie en matière d'efficacité énergétique et les véhicules électriques. Elle compte un bassin de main-d'œuvre spécialisée, des entreprises d'assemblage de véhicules ou de fabrication de pièces et matériaux ainsi que quatre centres d'expertise en transport terrestre avancé.

REGARD SUR DES GROUPES DE CLIENTÈLES

Les jeunes de 15 à 24 ans

En 2016, on comptait 48 100 jeunes de 15 à 24 ans au travail dans la région des Laurentides, soit 4 200 de plus que l'année précédente. Il s'agit d'une deuxième hausse consécutive après celle enregistrée en 2015 (+6 700), effaçant de ce fait les reculs de 2013 et de 2014.

Cette croissance de l'emploi (+9,6 %) est cependant moins importante que la croissance de la population active (+11,7 %), ce qui explique l'augmentation du taux de chômage (+1,7 %) chez cette frange de la population.

Il est important de signaler qu'en dépit de cette hausse, le taux de chômage des jeunes Laurentiens (11,9 %) demeure inférieur à celui des jeunes du Québec (12,7 %).

Les personnes expérimentées

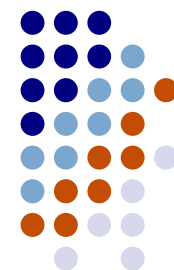
Les travailleurs de 55 ans et plus ont connu une baisse marquée de l'emploi (-5 000) en 2016 dans la région des Laurentides. Ils représentent près du cinquième (19,8 %) de la main-d'œuvre régionale.

Bien que ce taux soit inférieur à ceux de 2015 (21,3 %) et 2014 (23,0 %), la tendance au vieillissement des personnes en emploi s'est confirmée depuis que Statistique Canada compile les données. À titre de comparaison, les 55 ans et plus représentaient 5,7 % de l'emploi total en 1987 et 12,8 % en 2004.

Enfin, il est important de souligner que le taux de chômage des Laurentiens de 55 ans et plus a connu une baisse significative, passant de 6,3 % en 2015 à 3,5 % en 2016.

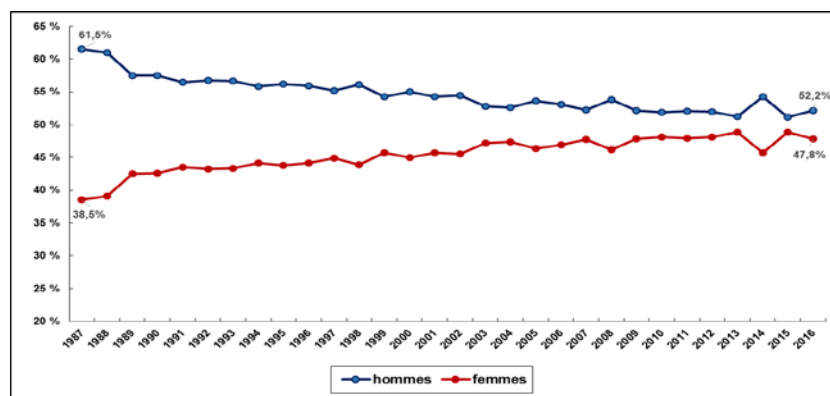
Les femmes

En 2016, l'emploi des femmes a connu un léger repli (-3 900), après une croissance record de 17 400 l'année précédente. Elles représentent 47,8 % des personnes en emploi résidant dans la région des Laurentides, soit une baisse d'un point de pourcentage en comparaison avec l'année 2015.



Néanmoins, l'analyse des données sur plusieurs années confirme la présence de plus en plus importante des femmes au sein du marché du travail laurentien. Cette présence s'est nettement améliorée au fil des ans, passant de 38,5 % en 1987 à 47,8 % en 2016.

Évolution de la part des emplois selon le sexe dans la région des Laurentides, 1987-2016



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, traitement Emploi-Québec.

À l'échelle du Québec, l'emploi chez les femmes a augmenté de 24 400 en 2016. Leur part dans l'emploi total est semblable à celui de leurs homologues de la région des Laurentides, soit 48,0 %.

Le taux de chômage des femmes résidant dans la région des Laurentides s'est fixé à 4,9 %, soit une baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2015. Ce taux est largement inférieur à celui des hommes qui est demeuré inchangé, soit 6,6 %.

Les prestataires de l'assurance-emploi

Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail était de 19 599 dans la région des Laurentides en 2016, soit une baisse de 2,6 % par rapport à l'année précédente. À l'échelle de la province, leur nombre a connu une baisse de 3,5 % durant la même période.

À l'exception de la ville de Mirabel, qui a vu son nombre de prestataires augmenter de 4,3 %, toutes les MRC de la région ont affiché une baisse du nombre de prestataires. En termes relatifs, les plus importantes baisses ont été observées dans les MRC d'Argenteuil (-11,7 %) et des Pays-d'en-Haut (-10,1 %).

Il convient de rappeler que ces données correspondent à la moyenne de prestataires sur une période de 12 mois. Le nombre de prestataires varie grandement selon les saisons. En effet, les mois de janvier et février 2016 ont connu des sommets de prestataires de 26 247 et 26 160 respectivement, alors que des creux de 14 792 et de 15 519 ont été observés au cours des mois d'octobre et juin respectivement.

Prestataires de l'assurance-emploi, moyenne annuelle, 2011-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Le Québec	267 513	247 969	247 450	248 251	239 438
Laurentides	21 073	19 598	19 672	20 128	19 599
Thérèse-De Blainville	4 242	3 985	4 103	4 241	4 155
La Rivière-du-Nord	4 501	4 283	4 427	4 556	4 523
Deux-Montagnes	3 038	2 886	2 880	2 980	2 938
Mirabel	1 597	1 573	1 684	1 769	1 846
Les Laurentides	2 629	2 274	2 192	2 155	2 094
Les Pays-d'en-Haut	1 364	1 216	1 205	1 177	1 059
Antoine-Labelle	2 482	2 184	2 013	2 046	1 920
Argenteuil	1 220	1 199	1 169	1 205	1 064

Source : Service Canada, compilation spéciale Emploi-Québec.

Note : La somme des composantes peut différer en raison des données qui ont été arrondies.

Finalement, dans la région des Laurentides, un peu plus des deux tiers (67,8 %) des prestataires de l'assurance-emploi sont des hommes. Cela peut s'expliquer par leur prédominance dans des groupes professionnels sujets à



des variations cycliques, notamment le secteur des métiers, transport et machinerie, qui regroupe près de 45 % des prestataires de la région.

Les prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours

Le nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours a connu une légère baisse pour une deuxième année consécutive dans la région des Laurentides, passant de 21 156 en 2015 à 20 900 en 2016.

À l'échelle provinciale, la tendance à la baisse qui s'est amorcée en 2012 s'est poursuivie en 2016, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours, moyenne annuelle, 2011-2015

	2012	2013	2014	2015	2016
Le Québec	356 682	350 175	349 081	345 125	338 213
Laurentides	20 580	20 558	21 180	21 156	20 900
Thérèse-De Blainville	3 030	3 102	3 217	3 265	3 270
La Rivière-du-Nord	6 093	6 036	6 223	6 199	6 124
Deux-Montagnes	2 618	2 633	2 700	2 665	2 680
Mirabel	726	722	776	769	755
Les Laurentides	2 050	2 027	2 140	2 143	2 112
Les Pays-d'en-Haut	1 354	1 358	1 404	1 405	1 347
Antoine-Labelle	2 462	2 427	2 397	2 400	2 380
Argenteuil	2 246	2 254	2 324	2 308	2 232

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, traitement Emploi-Québec.

Note : La somme des composantes peut différer en raison des données qui ont été arrondies.

Les 20 900 adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours dans la région des Laurentides, en 2016, sont répartis comme suit :

- 8 284 prestataires sans contraintes à l'emploi
- 4 338 prestataires avec des contraintes temporaires à l'emploi
- 8 278 prestataires du Programme de la solidarité sociale

En termes relatifs, environ 40 % des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont sans contraintes, 20 % présentent des contraintes temporaires, alors que 40 % ont des contraintes sévères à l'emploi.

Cette répartition des prestataires dans la région des Laurentides est similaire à celle du Québec.

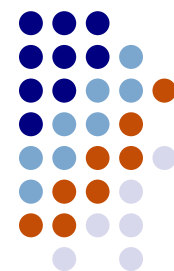
Les prestataires sans contraintes à l'emploi

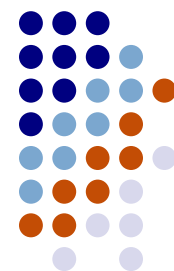
Le nombre de prestataires sans contraintes à l'emploi a connu une légère baisse dans la région des Laurentides, passant de 8 373 en 2015 à 8 284 en 2016.

Par genre, on constate qu'environ 4 prestataires sur 10 sont des femmes, alors que les hommes sont majoritaires et représentent environ 60 % des prestataires dans la région des Laurentides et au Québec, en 2016.

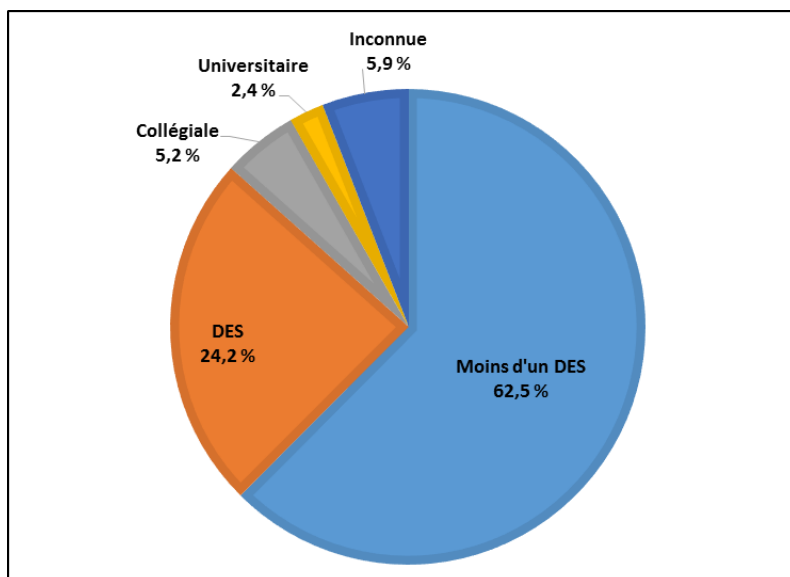
Les jeunes de moins de 25 ans sont au nombre de 1 265 et constituent 15,3 % de l'ensemble des prestataires. La majorité (35 %), soit 442 personnes, habitent la MRC de La Rivière-du-Nord.

Enfin, en ce qui a trait au niveau de scolarité, la majorité des prestataires (62,5 %) possède une scolarité inférieure au secondaire V. Cette proportion est largement supérieure à la moyenne du Québec, où 50,4 % des prestataires n'ont pas terminé leurs études secondaires.





Niveau de scolarité des prestataires sans contraintes à l'emploi de la région des Laurentides en 2016



Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, traitement Emploi-Québec.

LE CONTEXTE ORGANISATIONNEL

Afin d'accomplir sa mission avec succès, Services Québec des Laurentides devra poursuivre dans la voie de l'innovation et de la diversification de ses modes de prestation de services pour répondre plus efficacement aux besoins changeants de sa clientèle et relever les défis que pose l'évolution des environnements externe et interne.

L'évolution du marché du travail entraînera des modifications dans la composition et les besoins de la clientèle, notamment en raison de l'utilisation de nouvelles technologies numériques. Grâce à l'expertise de son personnel et à son déploiement sur l'ensemble de la région, Services Québec des Laurentides a mené à bien des travaux et des changements organisationnels importants afin de simplifier et d'optimiser l'accès aux services gouvernementaux à la population et aux entreprises.

Ces travaux visent le déploiement complet sur l'ensemble du territoire des services gouvernementaux de première ligne, incluant les services publics d'emploi, offerts par Services Québec.

LES PRINCIPAUX ENJEUX

Les deux grands enjeux auxquels Services Québec des Laurentides doit faire face sont :

1. **L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent.**
2. **L'amélioration continue des services publics d'emploi en fonction des besoins de la clientèle en collaboration avec les partenaires.**

En 2017-2018, Services Québec des Laurentides structurera ses interventions autour de ces deux grands enjeux qui regroupent huit orientations, compte tenu de la volonté d'agir en continuité avec les

planifications stratégiques 2014-2019 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Commission des partenaires du marché du travail.

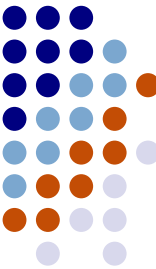
PREMIER ENJEU : L'ADÉQUATION ENTRE LES BESOINS DES ENTREPRISES ET LES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS UN CONTEXTE OÙ LA RARETÉ DE MAIN-D'ŒUVRE ET LE CHÔMAGE COEXISTENT

Selon les perspectives à long terme d'Emploi-Québec pour la période de 2015 à 2024, certains secteurs ou certaines régions du Québec pourraient connaître une rareté de main-d'œuvre en raison du vieillissement de la population. La région des Laurentides disposerait d'une vingtaine d'années environ pour s'adapter, étant donné sa main-d'œuvre potentielle parmi les 15 à 64 ans⁵. Elle compte cependant une part croissante de personnes de 55 ans et plus. La mobilisation des partenaires sera essentielle afin d'assurer l'attraction et l'intégration durable en emploi d'un bassin de main-d'œuvre possédant les compétences pour occuper les métiers ou les professions en demande.

Ainsi, l'enjeu de l'adéquation formation-compétences-emploi est primordial. En 2016-2017, Services Québec des Laurentides a été l'instigatrice de plusieurs initiatives en lien avec cet enjeu. Parmi celles-ci, mentionnons le Rendez-vous régional de l'emploi d'octobre 2016 de même que les travaux avec le CRPMT des Laurentides à l'automne 2016 et à l'hiver 2017. S'ajoute à cela la mise en œuvre de stratégies sectorielles ou clientèles favorisant une meilleure adéquation formation-compétences-emploi. Une nouvelle orientation du plan d'action 2017-2018 vise la connaissance approfondie des déséquilibres entre l'offre et la demande de main-d'œuvre dans les professions.

Services Québec des Laurentides verra à encourager les entreprises à accueillir des personnes faiblement représentées sur le marché du travail, notamment pour des raisons liées à l'âge, à la présence d'un handicap, au manque d'expérience ou de compétences. La région continuera de moduler son intervention pour favoriser l'intégration de ces clientèles au marché du travail et poursuivra ses efforts pour l'intégration des jeunes. Services Québec des Laurentides collaborera activement aux initiatives gouvernementales favorisant l'autonomie économique et l'inclusion sociale.

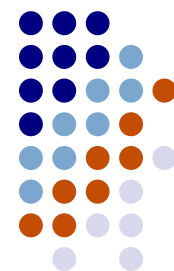
5. Institut de la statistique du Québec.



DEUXIÈME ENJEU : L'AMÉLIORATION CONTINUE DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI EN FONCTION DES BESOINS DE LA CLIENTÈLE EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

Services Québec des Laurentides poursuivra l'amélioration continue de son offre de service et de la gestion par résultats. La région s'assurera de l'apport de l'ensemble de ses partenaires afin de favoriser la persévérance des participantes et des participants aux mesures actives d'emploi et leur intégration durable au marché du travail.

La direction régionale maintiendra une vigie soutenue de l'activité économique et du marché du travail régional et produira des bulletins d'information en cette matière.



LES ORIENTATIONS, LES STRATÉGIES ET LES ACTIONS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

Services Québec des Laurentides structurera ses interventions autour de huit grandes orientations qui permettront de répondre aux deux principaux enjeux retenus.

Les actions régionales permettant de les concrétiser sont issues, entre autres, d'échanges avec les membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides, du Forum régional des ressources externes et avec le personnel de Services Québec.

ENJEU 1

L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent

Compte tenu de la rareté anticipée de main-d'œuvre possédant certaines compétences requises pour répondre aux besoins des entreprises, cet enjeu est stratégique pour le marché du travail et la croissance économique du Québec et de ses régions.

ORIENTATION 1

APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES DÉSÉQUILIBRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL TANT QUANTITATIFS QUE QUALITATIFS

Axe d'intervention 1.1 : L'analyse approfondie des déséquilibres de compétences du marché du travail et la production d'information pour les partenaires

Services Québec des Laurentides, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et d'autres partenaires, analysera les besoins en compétences du marché du travail régional, les déséquilibres de compétences et leurs causes.

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- 1.1.1 Identifier dans la région les secteurs en croissance ou ayant des déficits de main-d'œuvre possédant les compétences nécessaires, tout en tenant compte de la diversité régionale et suprarégionale.
- 1.1.2 Tenir des échanges avec les différents acteurs du marché du travail, soit le personnel, les partenaires et les employeurs, sur les causes des déséquilibres.
- 1.1.3 Soutenir le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides dans son rôle de définir les besoins en matière d'adéquation formation-compétences-emploi, notamment en lui fournissant une liste des professions en déséquilibre dans la région.
- 1.1.4 Soutenir les commissions scolaires, les cégeps et les universités dans l'utilisation des données sur le marché du travail dans le cadre de la gestion de l'offre de formation.

ORIENTATION 2

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Services Québec des Laurentides contribuera au développement, à la reconnaissance et à la pleine utilisation des compétences de la main-d'œuvre, par l'entremise de ses aides-conseils, des mesures de son coffre à outils et des initiatives de la Commission des partenaires du marché du travail.

Axe d'intervention 2.1 : Le développement, le rehaussement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre sans emploi pour laquelle le manque de qualifications représente un obstacle à l'intégration en emploi



Services Québec des Laurentides contribuera au développement des compétences des personnes faisant face à des difficultés d'intégration en emploi et les informera des démarches appropriées en vue de la reconnaissance de leurs acquis et de leurs compétences auprès des comités sectoriels de main-d'œuvre ou encore auprès du réseau de l'éducation.

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- 2.1.1 Sensibiliser les différents acteurs du marché du travail, soit le personnel, les employeurs et les partenaires, quant au processus d'estimation des besoins de formation de la main-d'œuvre.
- 2.1.2 Favoriser la formation dans les métiers et les professions en demande, en concertation avec les partenaires régionaux, dans la perspective d'adéquation formation-compétences-emploi.
- 2.1.3 Informer et diriger les personnes qui veulent faire reconnaître leurs compétences auprès des comités sectoriels de main-d'œuvre.
- 2.1.4 Encourager la démarche de reconnaissance des compétences, par un référencement de la clientèle vers les services de reconnaissance des acquis et des compétences du réseau de l'éducation.
- 2.1.5 Collaborer à la mise en œuvre des actions découlant du Plan d'action adéquation formation-compétences-emploi de la Commission des partenaires du marché du travail, incluant la sensibilisation des employeurs à l'importance d'accueillir des stagiaires.

Axe d'intervention 2.2 : Le développement, le rehaussement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre en emploi

Services Québec des Laurentides soutiendra les entreprises dans leurs démarches en vue de l'adaptation et de la reconnaissance des compétences de leur personnel, mais aussi en matière de gestion de la formation.

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- 2.2.1 Sensibiliser les employeurs à l'importance de la formation continue et de la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre.
- 2.2.2 Soutenir les entreprises dans leur processus de gestion de la formation.

- 2.2.3 Soutenir les efforts des entreprises en matière de formation de la main-d'œuvre à risque de perte d'emploi ou faiblement qualifiée.
- 2.2.4 Aider les entreprises à remplir leurs obligations en qualification professionnelle liées à l'exercice de certains métiers ou de certaines fonctions afin d'assurer la protection de la population ainsi que celle des travailleuses et des travailleurs.

ORIENTATION 3

ACCÉLÉRER L'INSERTION EN EMPLOI DES PERSONNES PRÊTES À INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Services Québec des Laurentides favorisera une intégration rapide sur le marché du travail du plus grand nombre de personnes prêtes à occuper un emploi.

Axe d'intervention 3.1 : Une information sur le marché du travail et des outils de recherche d'emploi facilement accessibles et adaptés aux besoins des différents utilisateurs

Services Québec des Laurentides poursuivra la production d'une information sur le marché du travail conviviale, adaptée aux besoins de ses différents utilisateurs, et fera connaître les outils en ligne de recherche d'emploi.

La région misera sur les actions suivantes:

- 3.1.1 Favoriser l'utilisation des services universels de placement et d'information sur le marché du travail.
- 3.1.2 Poursuivre la production d'une information locale et régionale sur le marché du travail de qualité et en accroître la diffusion auprès des intervenants œuvrant avec les clientèles, afin d'en maximiser l'utilisation.
- 3.1.3 Multiplier les occasions d'échange d'informations sur le marché du travail auprès des partenaires locaux et régionaux.
- 3.1.4 Promouvoir auprès des employeurs, des chercheurs d'emploi et des étudiants, les services de Placement en ligne d'Emploi-Québec afin qu'ils aient recours à ce service de façon systématique.



3.1.5 Optimiser les outils communs de partage d'information (IMT en bref).

Axe d'intervention 3.2 : L'intervention auprès des personnes qui ont besoin d'une aide au placement ou d'une formation d'appoint

Services Québec des Laurentides contribuera à répondre aux besoins en matière de développement des compétences et d'aide au placement pour les personnes sans emploi qui en ont besoin.

La région misera sur les actions suivantes:

- 3.2.1 Offrir des services d'aide à l'emploi, de concert avec les organismes communautaires en employabilité, aux personnes nécessitant une aide d'appoint.
- 3.2.2 Assurer le repérage et la référence vers les bureaux locaux des demandeurs d'assurance-emploi pour lesquels la période de transition vers un nouvel emploi pourrait être plus longue en l'absence d'une intervention de Services Québec, et leur offrir des services d'emploi selon leur situation en regard du marché du travail, dont des formations d'appoint.
- 3.2.3 Peaufiner les mécanismes de suivi auprès des personnes sans emploi qui ont bénéficié d'une mesure ou d'une activité des services publics d'emploi, en vue d'une intégration et d'un maintien en emploi durable.
- 3.2.4 Renforcer les liens entre les services aux individus et les services aux entreprises dans une perspective de placement de la clientèle ciblée, notamment auprès des personnes ayant terminé leur participation à une mesure active.

Axe d'intervention 3.3 : Le soutien à la mobilité intrarégionale et interrégionale de la main-d'œuvre

Services Québec des Laurentides contribuera à soutenir la mobilité intrarégionale et interrégionale de la main-d'œuvre.

La région misera sur les actions suivantes :

- 3.3.1 Soutenir les stratégies locales visant l'attraction d'une main-d'œuvre qualifiée intéressée à vivre dans les régions aux prises avec des problématiques particulières.
- 3.3.2 Collaborer, en accord avec les priorités d'intervention d'Emploi-Québec, à la poursuite, dans la région, des actions du Conseil emploi métropole en matière d'emploi de personnes immigrantes.
- 3.3.3 Poursuivre les travaux de la Table emploi-immigration Laurentides en vue de favoriser l'attraction, l'intégration et le maintien en emploi de la main-d'œuvre immigrante.
- 3.3.4 Soutenir les initiatives visant à prolonger la durée de travail de la main-d'œuvre saisonnière, entre autres, par une plus grande complémentarité entre les secteurs d'activité.

ORIENTATION 4

INTERVENIR AUPRÈS DES CLIENTÈLES DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE, DONT CELLES QUI BÉNÉFICIERONT DU PROGRAMME « OBJECTIF EMPLOI », DANS UNE PERSPECTIVE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Plusieurs prestataires de l'assistance sociale pourraient occuper un emploi si les obstacles à leur parcours étaient atténués. À cet égard, les services de solidarité sociale et d'emploi exercent un important rôle mobilisateur auprès de ces prestataires. Des services renforcés d'accompagnement et de suivi leur sont offerts au besoin et de nouvelles approches proactives sont adoptées afin de favoriser le développement de leurs compétences et leur intégration en emploi.

Axe d'intervention 4.1 : Le soutien et l'accompagnement des prestataires d'une aide financière de dernier recours, dans une perspective de mise en mouvement et d'insertion en emploi

Services Québec des Laurentides accompagnera les prestataires d'une aide financière de dernier recours dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle, par ses interventions visant leur préparation à l'emploi et le développement de leur employabilité.



La région misera sur les actions particulières suivantes :

- 4.1.1 Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie d'intervention renforcée, notamment auprès des personnes nouvellement inscrites à l'aide financière de dernier recours, en vue de favoriser leur insertion au marché du travail.
- 4.1.2 Soutenir et accompagner la clientèle prestataire dans ses démarches d'orientation professionnelle, de qualification et d'intégration au marché du travail, notamment les jeunes et les travailleurs expérimentés.
- 4.1.3 Collaborer à la mise en œuvre d'« Objectif emploi », le cas échéant.
- 4.1.4 Collaborer à favoriser l'échange d'informations avec le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides.

Axe d'intervention 4.2 : La collaboration à la mobilisation et à l'engagement des différents acteurs de la société québécoise dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, *Le Québec mobilisé contre la pauvreté*⁶, promeut l'emploi comme principal moyen de briser l'isolement et de se sortir de la pauvreté. Ce plan a été reconduit jusqu'au 31 mars 2017. Des travaux interministériels sont en cours pour l'élaboration du troisième plan d'action.

Services Québec des Laurentides misera sur les actions suivantes :

- 4.2.1 Mettre en œuvre les engagements sous la responsabilité d'Emploi-Québec contenus dans le troisième plan en matière de solidarité et d'inclusion sociale dans la mesure où ce plan sera effectif au cours de l'année 2017-2018.
- 4.2.2 Collaborer à la réalisation des actions sous la responsabilité d'Emploi-Québec, en vertu de la *Politique de lutte à l'itinérance* –

6. http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_plan_de_lutte_2010-2015_Faits_%20saillants.pdf.

Ensemble, pour éviter la rue et en sortir et du Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020⁷.

ORIENTATION 5

FAVORISER L'INSERTION EN EMPLOI DES PERSONNES FAISANT PARTIE DE GROUPES SOUS-REPRÉSENTÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Services Québec des Laurentides favorisera la mobilisation et l'intégration en emploi des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail.

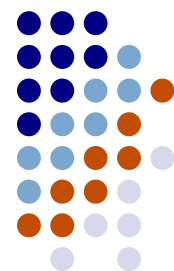
Axe d'intervention 5.1 : La mobilisation, la préparation et l'accompagnement jusqu'à l'emploi des clientèles présentant des obstacles

Services Québec des Laurentides verra à soutenir les personnes ou les groupes présentant des obstacles à l'emploi, tels qu'une faible scolarisation ou un manque d'expérience sur le marché du travail, afin de favoriser leur intégration, leur maintien ou leur réintégration en emploi.

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- 5.1.1 Utiliser pleinement l'ensemble des mesures et des services pour s'assurer d'une intégration en emploi durable de la clientèle présentant des obstacles plus importants, notamment les personnes handicapées.
- 5.1.2 Offrir, en collaboration avec nos partenaires, de même qu'à la suite d'une participation à un service, un accompagnement soutenu aux personnes éloignées du marché du travail afin d'assurer leur intégration et leur maintien en emploi.
- 5.1.3 Offrir des services de préparation et d'accompagnement jusqu'à l'emploi qui répondent aux besoins particuliers des clientèles ciblées

7. MSSS, Direction des communications (2014), *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020*, 68 p. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2014/14-846-02W.pdf>.



dans les stratégies d'intervention d'Emploi-Québec et du gouvernement ou dans les ententes interministérielles.

5.1.3.1 Collaborer à la mise en œuvre, dans la région, des engagements d'Emploi-Québec contenus dans la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021.

5.1.3.2 Collaborer à la mise en œuvre, dans la région, des actions relevant d'Emploi-Québec dans la Stratégie ministérielle d'intégration professionnelle des Premières nations et des Inuits.

Axe d'intervention 5.2 : L'accompagnement des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée

Services Québec des Laurentides poursuivra ses efforts destinés à sensibiliser les entreprises à l'intérêt que représente le recours aux bassins de main-d'œuvre sous-représentés sur le marché du travail.

La région misera sur les actions particulières suivantes:

5.2.1 Faciliter l'arrimage entre les entreprises et les chercheuses et chercheurs d'emploi, par la promotion, le soutien au recrutement et au maintien en emploi des clientèles sur le marché du travail.

5.2.2 Sensibiliser les employeurs à l'importance de recourir à ces bassins de main-d'œuvre, notamment par la réalisation de projets pilotes.

5.2.3 Renforcer l'accompagnement auprès des employeurs lors de l'intégration de clientèles sous-représentées sur le marché du travail.

ORIENTATION 6

CONTRIBUER À STRUCTURER ET À ADAPTER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ENTREPRISES, FAVORISANT AINSI UNE AMÉLIORATION DE LEUR PRODUCTIVITÉ

Services Québec des Laurentides misera sur sa force d'intervention auprès des entreprises pour les aider à adapter leurs modes de gestion des

ressources humaines (GRH) et à améliorer leur productivité afin de demeurer performantes et attractives.

Axe d'intervention 6.1 : Le soutien à la gestion des ressources humaines dans une perspective innovante adaptée aux nouvelles réalités du marché du travail

Services Québec des Laurentides accentuera son soutien en gestion des ressources humaines (GRH), tout en s'inspirant des bonnes pratiques développées et adaptées aux réalités changeantes du marché du travail.

La région misera sur les actions particulières suivantes :

6.1.1 Contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines (GRH) des entreprises, en apportant une aide-conseil et une aide financière dans une perspective innovante, en lien avec les nouvelles réalités du marché du travail.

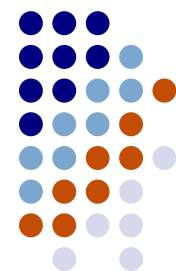
6.1.2 Effectuer des activités de démarchage qui permettront de joindre des petites et moyennes entreprises (PME) n'ayant jamais bénéficié des services d'Emploi-Québec.

Axe d'intervention 6.2 : La collaboration aux stratégies sectorielles

Services Québec des Laurentides collaborera à la réalisation, dans la région, des plans d'action des comités sectoriels de main-d'œuvre et du Conseil emploi métropole. Services Québec participera aussi, dans le cadre de sa mission, au développement de secteurs prometteurs et créateurs d'emplois, grâce à un soutien aux grands projets industriels, aux projets économiques d'envergure et aux créneaux d'excellence, le cas échéant.

La région misera sur les actions particulières suivantes :

6.2.1 Poursuivre le développement des connaissances sur les caractéristiques et les besoins en matière de main-d'œuvre des entreprises, dans les secteurs d'activité économique de la région, en collaborant avec les différents acteurs, notamment les comités sectoriels.



- 6.2.2 Collaborer, avec les partenaires, à la mise en œuvre de stratégies d'intervention appropriées afin d'attirer, de maintenir, de développer et de mobiliser la main-d'œuvre dans les secteurs stratégiques pour la région, comme l'aéronautique, incluant les créneaux d'excellence tels que le transport terrestre avancé, le tourisme de villégiature quatre saisons et Signature Bois Laurentides afin d'assurer la croissance de ces secteurs.

ENJEU 2

L'amélioration continue des services publics d'emploi en fonction des besoins de la clientèle en collaboration avec les partenaires

Compte tenu de l'évolution du marché du travail, des besoins de la clientèle et de l'environnement organisationnel, cet enjeu implique que Services Québec des Laurentides poursuive l'adaptation et l'optimisation de sa prestation de services.

ORIENTATION 7

AGIR AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES POUR UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTÉE AUX BESOINS DES CLIENTÈLES ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Services Québec des Laurentides s'assurera de la contribution de l'ensemble de ses partenaires locaux et régionaux afin de favoriser une meilleure adéquation formation-compétences-emploi, la persévérance aux mesures actives d'emploi de ses participantes et de ses participants ainsi que leur intégration réussie au marché du travail à la fin d'un parcours d'employabilité.

Axe d'intervention 7.1 : Le soutien des partenaires à l'intégration durable des personnes au marché du travail

Services Québec des Laurentides s'assurera de l'apport des partenaires, aux niveaux local et régional.

La région mettra sur les actions particulières suivantes :

- 7.1.1 Partager avec les partenaires l'expertise et les connaissances mutuelles afin de favoriser une compréhension commune des perspectives et des défis de la région.
- 7.1.2 Favoriser la concertation avec les organismes œuvrant en employabilité, les établissements de formation et les entreprises, afin de mettre en place des pratiques novatrices et gagnantes pour une intégration et un maintien en emploi durable.



ORIENTATION 8

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES INTERVENTIONS DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

Services Québec des Laurentides poursuivra ses efforts visant l'amélioration de la performance de ses interventions d'emploi, en collaboration avec l'ensemble de ses partenaires, et veillera à fournir de l'information sur le marché du travail de qualité et en temps voulu aux intervenantes et aux intervenants qui œuvrent auprès des clientèles.

Axe d'intervention 8.1 : La collaboration des partenaires concernés pour l'appui à la persévérance des participantes et des participants aux mesures actives

Services Québec des Laurentides maintiendra ses efforts pour assurer la persévérance aux mesures actives d'emploi par les participantes et les participants.

La région mettra sur l'action suivante :

- 8.1.1 Mettre en œuvre, en collaboration avec les organismes de développement de l'employabilité et les établissements de formation de la région, les pratiques encourageant la persévérance aux mesures actives d'Emploi-Québec.



Axe d'intervention 8.2 : L'intégration adéquate de l'information sur le marché du travail dans les tâches des intervenantes et des intervenants et dans les processus de prise de décision

Services Québec des Laurentides collaborera aux travaux visant une amélioration continue de la gestion par résultats.

La région misera sur l'action suivante :

8.2.1 Maintenir une vigie soutenue de l'activité économique et du marché du travail, en produisant notamment des bulletins mensuels, semestriels et annuels en cette matière.

LES FACTEURS DE CONTINGENCE

Le plan d'action régional a été soigneusement élaboré. Certains facteurs externes difficilement prévisibles peuvent toutefois influencer sur les résultats. Parmi ceux-ci, il y a l'état réel du marché du travail au cours de l'année 2017-2018.

LES RESSOURCES DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Services Québec est doté d'un budget d'intervention annuel pour offrir les services publics d'emploi établis en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois. Conformément à son mode de gestion, les attentes de résultats liés aux services d'emploi sont convenues en tenant compte du budget accordé. Services Québec dispose également d'un budget pour assurer le versement de l'aide financière de dernier recours et pour offrir d'autres programmes particuliers liés aux services de solidarité sociale.

L'importance des ressources mises à la disposition de Services Québec conditionne l'ampleur de ses interventions. Le présent plan d'action en tient donc compte, notamment en ce qui concerne les cibles de résultats à atteindre pour les services publics d'emploi.

LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

Le budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi. Le budget initial s'élève à 43 131 944 \$ pour l'année 2017-2018, puis des sommes additionnelles pour réaliser des projets particuliers approuvés par le Conseil emploi métropole (CEM), des projets économiques d'envergure approuvés par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), ainsi que deux enveloppes additionnelles dédiées à la mesure Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (877 163 \$) et aux projets économiques d'envergure (127 759 \$).

On estime ainsi à 44 136 866 \$ le budget total de la région en 2017-2018.

Le budget 2017-2018 comprend des crédits de 5 159 500 \$ en vertu de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail (EMT) et de l'Entente Canada-Québec sur le développement du marché du travail 2014-2020. Les crédits liés à la première entente doivent être utilisés pour l'aide aux participantes et aux participants de l'assurance-emploi ou pour les mesures de soutien au Service national de placement. Les crédits liés à la deuxième entente visent les mesures et les services d'emploi et de formation de la main-d'œuvre pour les personnes sans emploi qui ne sont pas des participantes ou des participants de l'assurance-emploi et pour les travailleuses et les travailleurs ayant des besoins de formation de base ou qui sont sans qualifications reconnues.

LA RÉPARTITION DU BUDGET D'INTERVENTION

Le budget initial d'intervention de 43 131 944 \$ du Fonds de développement du marché du travail est réparti entre le Service aux entreprises des Laurentides, les bureaux locaux et le bureau régional. La répartition tient compte de l'importance, pour chaque territoire de municipalité régionale de comté, de la population à risque de chômage et de sous-emploi ainsi que du nombre d'entreprises susceptibles de connaître des difficultés de main-d'œuvre qui pourraient se traduire par des pertes d'emplois.

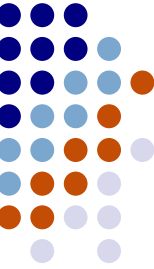
Ainsi, chaque unité administrative de Services Québec des Laurentides reçoit en début d'année un budget lui permettant d'offrir les mesures et des services qui relèvent de sa responsabilité. Chaque unité est responsable d'élaborer sa planification budgétaire et opérationnelle et de décider du choix des mesures et des services qui lui permettront de concrétiser les objectifs du plan d'action régional et d'atteindre les cibles de résultats.

Le Conseil régional est informé du suivi de la situation budgétaire et des résultats des interventions lors de ses rencontres régulières.

L'ORGANISATION RÉGIONALE

Par son engagement et ses compétences, le personnel constitue un acteur de première ligne dans le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre, dans





la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, ainsi que dans le déploiement d'une offre de service gouvernementale intégrée. Ce sont 235 employés qui assurent la prestation de services dans la région.

Le réseau de Services Québec des Laurentides est composé d'un bureau régional situé à Saint-Jérôme, de sept bureaux locaux, de deux points de service l'un étant situé à Mirabel et l'autre à Rivière-Rouge (secteur l'Annonciation), et du Service régional de la conformité et des enquêtes (SRCE) situé à Saint-Jérôme.

Chaque bureau local est responsable d'offrir des services d'emploi et de solidarité sociale à sa clientèle ainsi que des renseignements généraux sur les services gouvernementaux. De plus, des services liés au Registre de l'état civil et au Registre foncier sont offerts par l'entremise des lignes d'affaires de Services Québec actuellement disponibles dans quatre municipalités, soit Saint-Eustache, Lachute, Saint-Jérôme et Mont-Laurier. Les travaux de déploiement se poursuivront en cours d'année.

Dans la région, les demandes d'aide financière de dernier recours sont traitées par le bureau local de Saint-Jérôme. La gestion des dossiers des prestataires sans contraintes et avec contraintes temporaires est répartie dans trois pôles, soit à Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme et Sainte-Agathe. Le bureau local de Sainte-Adèle traite les demandes de prestations spéciales et assure la prise en charge régionale des dossiers de contraintes sévères à l'emploi.

Pour terminer, le Service aux entreprises des Laurentides relève de la responsabilité de la directrice du bureau local de Sainte-Thérèse.

LE CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES LAURENTIDES

UN CONSEIL RENOUVELÉ

Dans la région des Laurentides, comme ailleurs, la structure de concertation régionale de Services Québec est en processus de renouvellement. Le projet de loi 70, qui a été adopté en novembre dernier, vient bonifier la représentation au Conseil régional des partenaires du marché du travail d'Emploi-Québec.

Ainsi, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que la Commission de la construction du Québec y seront désormais représentés. De plus, un représentant du développement économique régional se joindra aux membres au cours de l'année.

Le projet de loi 70 apporte aussi des modifications quant aux responsabilités de la CPMT et des CRPMT. Ces changements législatifs proposent un rôle accru des membres du CRPMT afin de soutenir et de développer des alliances entre les partenaires de la collectivité en matière de développement de l'emploi et des compétences de la main-d'œuvre.

UNE PRÉSENCE MAINTENUE ET AMÉLIORÉE DANS LA COLLECTIVITÉ

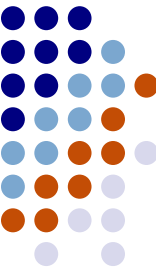
Le CRPMT souhaite maintenir son engagement dans le milieu et contribuer à définir les besoins régionaux du marché du travail.

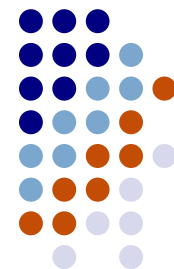
Dans la poursuite d'un partenariat régional déjà bien ancré, sa présence est à la fois requise et sollicitée au sein de plusieurs organismes. À ce jour, le Conseil est représenté au sein des conseils d'administration du Collège Lionel-Groulx et du Cégep de Saint-Jérôme, du Forum régional des ressources externes et de la Table régionale emploi-immigration des Laurentides.

LE DÉVELOPPEMENT ET L'INNOVATION

Dans une perspective de développement et d'amélioration continue, le CRPMT souhaite promouvoir la créativité lors de la mise en œuvre du PAR 2017-2018.

Cette année, des moyens financiers lui permettront de soutenir des projets innovants et d'explorer de nouvelles avenues favorisant l'arrimage entre le développement des compétences de la main-d'œuvre, la croissance de l'emploi et de l'économie de la région. Le CRPMT souhaite prévenir la rareté appréhendée de certaines compétences en région, par une plus grande adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi.





LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL 2017-2018

Tableau 1
RÉPARTITION DU BUDGET DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES
2017-2018

Budget initial du FDMT	43 131 944 \$
Calcul du budget initial de base	
– Budget initial du FDMT	43 131 944 \$
– Moins le montant dédié au programme Contrats d'intégration au travail	2 237 550 \$
– Moins le montant alloué aux Services aux entreprises	3 650 000 \$
– Budget initial de base	37 244 394 \$
Répartition du budget de base	
– Enveloppe régionale de base ⁸	14 581 641 \$
– Enveloppe réservée aux bureaux locaux ⁹	22 662 753 \$
– Budget de base total	37 244 394 \$
Budget initial modifié	
– Budget initial du FDMT	43 131 944 \$
– Initiatives ciblées pour les travailleurs âgés (CLE Mont-Laurier)	877 163 \$
– Projets économiques d'envergure	127 759 \$
– Budget initial modifié	44 136 866 \$
Provenance du budget modifié	
– Compte d'assurance-emploi	34 504 103 \$
– Fonds autonomes du Québec	9 632 763 \$
– Budget initial modifié	44 136 866 \$

8. Budget alloué aux projets régionaux et au financement des ententes avec les ressources externes.

9. Budget dédié aux participations.

Tableau 2
 RÉPARTITION INITIALE DU BUDGET PAR FONDS ET PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE
 2017-2018

Unités administratives	Fonds du Québec	Fonds de l'assurance-emploi	Budget local
Bureau local de Lachute	1 166 297 \$	1 323 796 \$	2 490 093 \$
Bureau local de Mont-Laurier (incl. ICTA)	1 165 698 \$	1 578 718 \$	2 744 415 \$
Bureau local de Saint-Jérôme	1 201 471 \$	3 784 822 \$	4 986 293 \$
Bureau local de Sainte-Thérèse	902 215 \$	3 732 881 \$	4 635 096 \$
Point de service de Mirabel-Saint-Janvier	97 600 \$	939 590 \$	1 037 189 \$
Bureau local de Sainte-Agathe	290 006 \$	1 669 459 \$	1 959 466 \$
Bureau local de Saint-Eustache	1 048 913 \$	2 857 612 \$	3 906 525 \$
Bureau local de Sainte-Adèle	232 206 \$	1 548 633 \$	1 780 839 \$
Services régionalisés d'emploi	1 592 855 \$	1 004 350 \$	2 597 205 \$
Services aux entreprises	- \$	3 650 000 \$	3 650 000 \$
Bureau régional	1 935 502 \$	12 414 243 \$	14 349 745 \$
Total région des Laurentides	9 632 763 \$	34 504 103 \$	44 136 866 \$



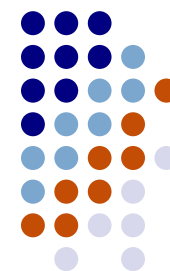
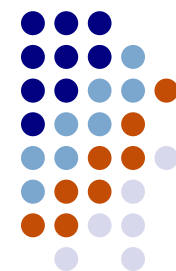


Tableau 3
RÉPARTITION DES CIBLES LOCALES DE RÉSULTATS¹⁰
Cibles 2017-2018

	Région des Laurentides	Bureau de Lachute	Bureau de Mont-Laurier	Bureau de St-Jérôme	Bureau de Ste-Thérèse	Mirabel	Bureau de Ste-Agathe	Bureau de St-Eustache	Bureau de Ste-Adèle	Service aux entreprises
SERVICES PUBLICS D'EMPLOI										
1.	Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	19 150	1 569	1 734	4 514	4 114	1 030	1 936	2 828	1 427
2.	Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, prestataires des programmes de l'assistance sociale	7 277	795	712	2 286	1 164	223	697	913	486
3.	Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi	8 564	497	652	2 011	1 910	804	849	1 323	519
4.	Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	9 660	791	875	2 277	2 075	519	976	1 426	720
5.	Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	3 090	338	303	971	494	95	296	388	206
6.	Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	3 338	194	254	784	744	313	331	516	202
7.	Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi	557								557
8.	Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences (CDRCMO)	323								323
SOLIDARITÉ SOCIALE										
9.	Nombre de sorties d'aide de dernier recours (cible 2017-2018 préliminaire)	5 070			N.D.	N.D.		N.D.		N.D.
10.	Proportion des demandes d'aide financière de dernier recours traitées dans un délai de 5 jours ouvrables	N.D.			N.D.	N.D.		N.D.	N.D.	N.D.

10. Cette répartition tient compte des disparités régionales et de la situation des clients, tant les individus que les entreprises, pour chaque MRC.



COORDONNÉES DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES LAURENTIDES

Six membres représentant la main-d'œuvre	Six membres représentant les entreprises	Deux membres représentant les organismes communautaires Quatre membres issus des milieux de la formation
<p>RICHER, MARTIN Quatrième vice-président Conseil central des Laurentides Saint-Jérôme</p>	<p>MACLE, CHRISTIAN Directeur général Intermiel Mirabel</p>	<p>LACHANCE, JEAN-FRANÇOIS Directeur général Commission scolaire de la Seigneurie-des- Mille-Îles Saint-Eustache</p>
<p>HONORÉ, NATHALIE Section locale Unifor90Q Sainte-Adèle</p>	<p>CARRIÈRE, CHARLES-ALAIN Directeur général Orientech inc. Lachute</p>	<p>NAULT, DANIELLE Enseignante Commission scolaire Pierre-Neveu Mont-Laurier</p>
<p>MAILLÉ, CHANTAL Présidente Conseil central des Laurentides Saint-Jérôme</p>	<p>KABIS, CYNTHIA Directrice générale Chambre de commerce et d'industrie Thérèse- De Blainville Sainte-Thérèse</p>	<p>DUMOUCHEL, JOHANNE, présidente Directrice générale Carrefour jeunesse-emploi d'Argenteuil Lachute</p>
<p>BOUTHILLIER, SERGE Président Section locale 728 Unifor Sainte-Thérèse</p>	<p>BEAUCHAMP, CLAUDE Directeur des ressources humaines PACCAR du Canada ltée Sainte-Thérèse</p>	<p>GAUTHIER, STÉPHANE Directeur général Zone Emploi d'Antoine-Labelle Mont-Laurier</p>
<p>CARON, ÉMILIE Directrice du Centre d'emploi agricole UPA – Fédération Outaouais-Laurentides Saint-Eustache</p>	<p>LAROCHE, MÉLANIE Directrice générale Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes Saint-Eustache</p>	<p>SIMARD, MICHEL Directeur de la formation continue et des services aux entreprises Collège Lionel-Groulx Sainte-Thérèse</p>
<p>CADOTTE, DANIEL, vice-président Représentant syndical Unifor – Section locale 81 Saint-Jérôme</p>	<p>BEAUCHEMIN, MICHÈLE Vice-présidente ressources humaines, marketing et ventes Mont-Saint-Sauveur International (MSSI) Saint-Sauveur</p>	<p>LE GAL, NADINE Directrice générale Cégep de Saint-Jérôme Saint-Jérôme</p>



	Membre représentant le développement économique régional	
	RÉTAMAL, ARIEL Directeur général et Commissaire à l'exportation Laurentides International Mirabel	

MEMBRES NON VOTANTS

Membre désigné représentant le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI)	Membre d'office et secrétaire du Conseil	Membre désigné représentant le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
LESCARBEAULT, ÉRIC Directeur régional MESI Saint-Jérôme	BEAUCHAMP, CÉLINE Directrice régionale Services Québec des Laurentides Saint-Jérôme	BÉDARD, ROBERT Directeur régional MEES Montréal (pour la région Laurentides)
Membre désigné représentant le secteur de la construction		
GAGNON, PHILIPPE Chef de section CCQ Montréal		

PARTENAIRE INVITÉ

	Membre désigné représentant le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)	
	LAROUCHE, CLAUDETTE Directrice régionale MAMOT Saint-Jérôme	



BUREAUX DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES ET BUREAUX DE PUBLICITÉ DES DROITS

Direction régionale

275, rue Latour, 1^{er} étage, local 1.4
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7
Tél. : 450 569-7575
1 800 561-2687

Bureau local de Saint-Jérôme et BPD de Terrebonne

275, rue Latour, 1^{er} étage (BPD, RC, poste 315)
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7
Tél. : 450 569-3075
1 800 561-0692

Bureau local de Saint-Eustache et BPD de Deux-Montagnes

367, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 247 (BPD, poste 223)
Saint-Eustache (Québec) J7P 2B1
Tél. : 450 472-2311

Point de service de Mirabel

13 665, boul. du Curé-Labelle
Mirabel (Québec) J7J 1L2
Tél. : 450 435-3667

Bureau local de Lachute et BPD d'Argenteuil

505, avenue Béthany, bureau 303
Lachute (Québec) J8H 4A6
Tél. : 450 562-8533
1 800 263-2732

Service régional de la conformité et des enquêtes

500, boulevard des Laurentides, RC 1497
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2
Tél. : 450 569-0676
1 866-995-5557

Services aux entreprises des Laurentides

100, boulevard Ducharme, bureau 120
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4R6
Tél. : 450 435-3667
1 855 531-1714

Bureau local de Sainte-Thérèse

100, boulevard Ducharme, bureau 120
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4R6
Tél. : 450 435-3667

Bureau local de Sainte-Agathe

1, rue Raymond
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2X2
Tél. : 819 326-5861
1 800 567-8334

Bureau local de Sainte-Adèle

400, boulevard Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2N2
Tél. : 450 229-6560
1 800 363-7011

Bureau local de Mont-Laurier et BPD de Labelle

585, rue Hébert
Mont-Laurier (Québec) J9L 2X4
Tél. : 819 623-4610 (BPD, poste 322)
1 800 567-4562

Centre de services de Rivière-Rouge

1355, rue L'Annonciation Sud
Rivière-Rouge (Québec) JOT ITO
Tél. : 819 275-5333

PLAN D'ACTION
RÉGIONAL
2017-2018